

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE QUIMPERLE CENTRE

Le 21 novembre 2018, espace Benoîte Groult

A l'ordre du jour :

- Les espaces de convivialité
- Les réflexes citoyens
- Zéro phyto au cimetière Saint-David
- Travaux réalisées et à venir

1/ LES ESPACES DE CONVIVIALITE :

Ces espaces sont réalisés à la demande des habitants des quartiers, dans le but de faciliter les échanges, les rencontres et sont co-construits avec eux.

Ont été réalisés : Place Gambetta pour le centre-ville ; A Kerrez pour les quartiers rural et Ouest; Impasse Désiré Granet pour le quartier Est et à Roz-Glaz pour le quartier Nord.

En projet : La Lisière boisée

2/ AVOIR DES REFLEXES CITOYENS :

Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées depuis 2014 avec l'espoir d'aboutir à une prise de conscience et un changement de comportement de tous dans la vie de tous les jours, en ville, afin d'améliorer autant que possible, le « vivre ensemble » comme on dit aujourd'hui. Petit rappel des thèmes abordés :

- *Ne pas laisser les animaux divaguer et ramasser les déjections : Affiches rappelant que le non ramassage des crottes de son chien peut entraîner une amende de 68€*
- *Ne pas jeter les mégots et emballages sur la voie publique : Non ramassage = 68€ ; Des potelets récupérateurs de mégots seront mis en place.*
- *Bien se garer, ne pas rouler trop vite. Des radars pédagogiques sont périodiquement déployés et la police municipale a été équipée de jumelles radars.*

D'autres domaines font partie de ces réflexes citoyens à avoir : Ne pas faire de feux dans son jardin, entretenir ses parcelles, élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ou privées pour ne pas gêner le passage des piétons, toucher les fils aériens (EDF, France Télécom, éclairage public).

3/ LE ZERO PHYTO AU CIMETIERE ST DAVID :

La loi LABBE prévoit qu'en 2019 l'usage des produits phytosanitaires sera interdit.

La municipalité a fait le choix d'anticiper par la mise en place d'une gestion plus respectueuse de l'environnement, des jardiniers et des usagers.

- En 2016 des zones tests ont été créées.
- En 2017 dernier traitement chimique et premier engazonnement des allées.
- En 2018 gestion zéro phyto, nouvel engazonnement d'allées, végétalisation des entre-tombes.
- En 2019 poursuite de ces actions

Cet objectif zéro phyto a cependant un inconvénient : il a fait passer le temps d'intervention des agents de 150 à 1500 h de travail. Il va falloir envisager de mettre en œuvre des techniques alternatives afin de les réduire.

4/ TRAVAUX REALISES ET A VENIR :

Une liste des travaux réalisés, en cours et à venir, toujours aussi nombreux, est consultable auprès des services concernés.

L'aménagement le plus visible de cette année 2018 est bien entendu celui du carrefour des rues Thiers, Du Couedic, Pont-Aven et Mellac, tant attendu depuis très longtemps et en cours de finition. Ce nouvel espace qui se dessine est appelé à devenir la future place Arthur COURTIER maire de notre cité entre 1912 et 1919, poilu décédé en 1919 des suites d'une maladie contractée alors qu'il était prisonnier de guerre.

Autre chantier important et attendu : celui de la **fibres optique**. Les travaux sont bien avancés, la mise en place est prévue pour 2019 et la commercialisation pour le 2^e semestre 2019.

Il n'y a pas eu dans le déroulé de la rencontre, de temps spécifiques dédiés aux questions des personnes présentes. Les débats et les échanges ont été permanents et de nombreux thèmes ont été abordés sans ordre précis. En voici les principaux :

Le commerce en centre-ville :

Les centres des petites et moyennes villes se vident en effet, cela ne date pas de 2014 et n'est pas spécifique à Quimperlé. Les habitudes de consommation changent (drive, internet, grands centres commerciaux), l'habitat ne correspond pas toujours aux attentes et les familles s'installent en périphérie.

Toutefois, la ville n'est pas restée inactive :

- Acquisition de friches commerciales (Sports des Iles et la Vieille Bretagne) qui seront transformées en logement et commerces grâce à un partenariat avec la Communauté de Communes.

- Une action volontariste pour favoriser l'implantation de petits commerces au centre-ville avec également l'appui d'un manager de centre-ville. En 2017, 17 ouvertures pour 7 fermetures.
- Une action envers les propriétaires pour baisser les loyers rue Savary et installer des artistes
- Article pour présenter chaque commerce dans le magazine municipal, flyer des créateurs distribué gratuitement à 5000 exemplaires.

Dans les années futures, la question de l'habitat sera centrale. Les rénovations sont indispensables pour faire venir de nouveaux habitants, donc des consommateurs en centre-ville. Il y a plusieurs projets en cours pour redensifier le centre-ville, mais cela prend du temps; Un exemple : l'aboutissement d'un projet comme celui de l'îlot Saint -Yves demande environ 4 ans

Le Maire exprime fortement le souhait qu'une nouvelle union des commerçants voit le jour et que l'opposition haute-ville / basse-ville, que certains aiment entretenir, cesse.

Les halles :

- Malgré de nombreuses mesures prises depuis 2014, force est de constater que les halles n'attirent plus de commerçants. La Ville va donc engager une étude associant commerçants et consommateurs pour imaginer les halles de demain. Elles pourraient être la locomotive de la place Hervo, en lien avec les futurs espaces de Sports des Iles, de la Vieille Bretagne, des commerces aux alentours et des marchés de la ville. Il faudra les adapter aux nouveaux modes de vie et de consommation.

Le futur nouveau conservatoire de musique et de danse :

- Il sera en centre-ville mais son lieu définitif d'implantation n'est pas choisi.

Panneaux publicitaires :

- Les panneaux publicitaires qui enlaidissent les entrées de la ville : Une démarche de régulation des panneaux illégaux est engagée pour le premier trimestre 2019 mais le plan local de publicité dépend désormais de l'intercommunalité.

Les nuisances provoquées par la prolifération des choucas :

- Aujourd'hui, suite à plusieurs réunions départementales avec toutes les parties prenantes, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une régulation.

Les malfaçons rue Bremond d'ars :

- Un premier rapport d'expertise est favorable à la ville. Le coût de la réfection sera très élevé (environ 1 Million d'€) et ce sera long.

Voilà pour l'essentiel des sujets abordés lors de cette rencontre du quartier centre-ville qui se termine par un pot de l'amitié.